

# Forum 2015 des Maisons de quartier en Ville de Genève

9 mai 2015

*Synthèses des groupes de travail*

## Table des matières

Le Mot d'Esther Alder .....	3
Retour de l'atelier Dynamisation associative.....	4
Retour de l'atelier Les jeunes et l'associatif .....	6
Retour de l'atelier Associations et politiques publiques .....	8
Retour de l'atelier Habitants gestionnaires et/ou acteurs.....	11
Retour de l'atelier L'association et le quartier .....	14
Retour de l'atelier L'association et la diversité.....	17

## Le Mot d'Esther Alder

### **Les associations, partenaires d'une Ville humaniste.**

**Le thème du Forum 2015 des Maisons de quartier portait sur l'importance de la vie associative et la place que la Ville de Genève accorde aux associations. Comme vous le savez, le partenariat avec les associations me tient très à cœur. L'appui à la vie associative était d'ailleurs une des priorités de ma première législature, et le reste pour les cinq prochaines années. L'Unité Vie Associative que j'ai mise en place dès mon entrée en fonction au Département de la cohésion sociale et de la solidarité a permis de centraliser la gestion des subventions et de renforcer le partenariat avec les associations.**

De mon point de vue, les associations sont les partenaires incontournables de la mise en œuvre des politiques publiques. Elles ont un contact privilégié avec les réalités du terrain et sont les baromètres des nouveaux besoins sociaux. Plus souples que les institutions, elles peuvent réagir rapidement à des situations d'urgence.

La Ville de Genève veut agir en complémentarité avec les associations, notamment pour développer des projets qui visent à intégrer les jeunes. Il me paraît nécessaire de les aider à trouver leur place dans notre société ultra-compétitive, où le chômage des jeunes est une réelle préoccupation. Il faut aussi répondre à leurs besoins en loisirs. Dynamiques et innovantes, les Maisons de quartier sont un maillon indispensable à la vie de la cité et peuvent jouer un rôle important à cet égard.

Les années qui viennent s'annoncent difficiles. La droite, désormais majoritaire au Conseil municipal, est traditionnellement plus réticente à l'égard du monde associatif. Et la réforme de l'imposition des entreprises va sans doute entraîner des pertes fiscales importantes pour la Ville. Le resserrement des finances risque d'avoir des conséquences pour le monde associatif, qui devra trouver de nouvelles ressources. La Ville peut accompagner les associations dans cette tâche. Ensemble, nous pouvons trouver des solutions afin que les associations puissent continuer à remplir sereinement leurs missions d'utilité publique.

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre engagement. Grâce aux associations, Genève fait honneur à sa réputation de ville humaniste.

**Esther Alder, Maire**

## Dynamisation associative

Animation de l'atelier : Guillermo Montano (FASE)

Membres du groupe : Anouk Bettex (MQ Asters), Mihane Krasniqi (MQ Asters), Caroline Cingria (MQ Chausse-coq), Marina Dzoni (Créateliars), François Desarnaulds (Créateliars), Muriel Merat (MQJ), Agustin Guardiola (PEB), Magali Fasel (MQSJ), Magali Magnin (Source), Yann Boggio (Fase), Kate Fluck (FCLR), Ludovic Fiala (DEJ), Vanessa Dahan (Uva), Edmée Ihne (DEJ).

### Présentation de la thématique :

Il existe différentes dynamiques et réalités associatives. Certains peinent à trouver des membres de comités et d'autres ont des comités qui se renouvellent facilement.

Le groupe constate qu'une « bonne » dynamique associative n'est pas forcément liée à la taille ou à la représentativité du comité. Chaque situation a ses spécificités.

### Contraintes identifiées :

Les associations sont confrontées à différentes contraintes internes et externes qui peuvent démobiliser les bénévoles. Les nombreuses exigences des Communes et de l'Etat sont soulignées comme un facteur démotivant pour des bénévoles. Il est relevé toutefois que les procédures sont largement simplifiées pour les MQ en comparaison avec les autres associations subventionnées.

Un manque de temps de travail professionnel dévolu à l'association de la MQ est constaté globalement.

Le facteur principal d'engagement des gens est le plaisir alors que de nombreuses exigences leur sont demandées. Il semble difficile de préserver le plaisir dans ce contexte ?

Il est difficile pour les habitants de se mobiliser pour les questions collectives (FCLR, CCV) en plus du travail à faire pour les projets du quartier.

Les enjeux de pouvoir entre comité et équipe et au sein du comité et de l'équipe sont fréquents. C'est une difficulté relative au système. Il faut en avoir conscience et trouver des solutions adaptées.

### **Propositions, perspectives, actions concrètes :**

Le **travail en commissions** permet de décharger le comité, de responsabiliser des habitants sur une question spécifique et d'intégrer de nouveaux membres dans l'association, à travers un projet ou une thématique précise. Par ailleurs, il est important de **valoriser les différentes formes d'engagement** afin que chacun trouve sa place.

PEB fonctionne maintenant avec un **bureau de présidence à 3**. Cela fonctionne bien et permet de ne pas faire reposer trop de responsabilités sur une seule personne.

Le **fonctionnement horizontal** autant dans l'association qu'avec l'équipe d'animation est relevé comme une solution. Les commissions et le personnel doivent avoir une certaine autonomie décisionnelle. Par ailleurs, afin que cela soit effectif, il faut accepter que les prises de décisions prennent du temps.

Le **rôle des professionnels** dans le soutien à l'associatif et à l'engagement individuel est relevé comme primordial. La Fase travaille avec l'HETS au niveau de la formation. Pour qu'ils aient du temps au soutien au comité (2h mensuelles en séance de comité de suffisent pas) il est suggéré que les professionnels gardent un **10% d'heures non-affectées**. Cela permet de pouvoir rebondir sur une nouvelle idée de projet et de soigner l'association.

**L'acquisition de compétences** est identifiée comme un facteur de mobilisation pour les habitants (cf formations FCLR).

Il est suggéré de faciliter les **échanges avec les autres comités** afin de pouvoir discuter des questions, problèmes, partager des solutions et des idées. Cela peut se faire à travers la CCV ou la FCLR mais le souhait est surtout de développer des échanges bilatéraux entre associations (ex : comité portes ouvertes ou parrainage).

La **qualité de la communication** dans le quartier est importante, que la MQ soit à l'écoute des envies des habitants.

Comme le premier facteur d'engagement est le plaisir, il est important de soigner la **convivialité** dans tous les moments de la vie d'une association (séances de comité, AG, accueils de la MQ,...).

Il est primordial que le comité et les professionnels soient **garants de la démocratie**, du mode de prises de décisions, que chacun puisse s'exprimer, que les décisions collectives soient respectées...

## Les jeunes et l'associatif

Animation de l'atelier : Thomas Gremaud (FASE)

Membres du groupe : Jean-Christophe Abel (MQ Saint-Jean), Samira Aziza (DEJ), Manuel Barrios (CL Franchises), Rufus Baumberger (MQ Chausse-Coq), Patricia Ceresa (MQ Jonction), Sara Marzi (DEJ), Jannick Pittet (Association La Source), Nicolas Roulin (MQ Asters-Servette), Yannick Vez (Association ATB).

Présentation thématique :

Il est difficile d'investir les jeunes dans le milieu associatif et surtout dans la continuité. L'intérêt à participer au comité est présent mais l'implication est moindre – difficulté de motiver les jeunes.

Il faut néanmoins différencier les ados des jeunes adultes. En effet, les jeunes adultes peuvent davantage s'investir dans les comités car ils sont sortis des activités de la maison de quartier (ci-après MQ) et peuvent avoir du recul pour participer au sein des comités.

*Exemple MQ jonction – jeunes adultes ayant quitté la MQ qui se sont inscrits au comité.*

*Exemple MQ asters – 3 jeunes adultes dans le comité et également création d'une commission de 4 jeunes fréquentant la MQ (axé sur les intérêts individuels de chaque jeune et moins sur un niveau collectif)*

Il faut se rappeler que les jeunes fréquentant les MQ sont davantage dans l'apprentissage du « social » que dans l'action. Ils sont en effet plus axés sur leurs besoins « personnels » que sur les besoins « collectifs ». Il est donc plus facile de les investir sur des petits projets « coup de main ».

Quid de la différence entre adultes et jeunes ? Les adultes sont davantage axés sur les bénéfices informels basés sur des demandes directes alors que les jeunes non, car ils doivent avoir un intérêt pour eux. La notion d'apprentissage est donc importante !

*Exemple de l'ATB – création d'une AG avec allègement administratif et axée sur les activités dont les jeunes ont un intérêt – porté par un groupe de jeune.*

Avec les jeunes, il faut démarrer avec une « passion » et les pousser vers l'autonomie (association) – en lien avec le plaisir vs la lourdeur de l'administration. Et ces jeunes passent par des étapes différentes :

- Jusqu'à env 18 ans – processus d'apprentissage
- Au-delà d'env 18 ans – processus d'autonomisation

Ils partent donc d'un point A pour aller à un point B



Quid du parcours de l'engagement ? Il faut se référer à la temporalité (temps et espace) et pousser les jeunes à ne pas être seulement consommateurs mais acteurs ! Il faut donc partir d'une « insatisfaction » des jeunes pour les motiver à être acteurs du projet créé afin de cadrer cette insatisfaction. C'est l'apprentissage de la vie citoyenne !

Comment interposer les activités de la MQ à la société en général ? Et donner les outils pour que les jeunes soient davantage militants ? Il faut insuffler aux jeunes leurs droits et leurs devoirs

*Exemple ATB – voyages de 2 jeunes adultes seuls. Ils ont montré la possibilité de s'autonomiser, surtout à un âge charnière (vers les 18 ans).*

La notion de droits et devoirs est donc importante car les jeunes pensent en premier à leurs droits, mais peu à leurs devoirs. Néanmoins, le terme devoir est peu attractif – chercher un terme proche de « devoir » pouvant les attiser. Cela se fait surtout via l'apprentissage !

Quid du « pouvoir » ? il faut aussi les aider à « pouvoir » faire et donc attiser cette envie de pouvoir faire. Il faut non seulement agir sur un individu mais sur un groupe.

Quid de donner son avis aux jeunes ? et de donner les outils pour que les jeunes soient davantage militants ? donner son avis est important pour les jeunes et notamment à travers les actions. Mais faire attention à la frontière avis et jugement. L'engagement n'est pas inné, il s'apprend.

Quid formel et informel ? ne pas rendre l'informel formel car les jeunes risquent de ne pas participer !

Proposition :

Axé sur l'apprentissage et le processus d'apprentissage – cela oblige le professionnel à dessiner le parcours d'apprentissage du point A ou point B.

Travailler sur les étapes

- Formel et informel
- Sécurité
- Travail en collectivité
- Contrainte
- Droit et devoir
- Plaisir
- Long et court terme

## Associations et politiques publiques

Animation de l'atelier : Joëlle Oudard (SJS)

Membres du groupe : Younis Ahmed (MQ Acacias), Laurent Bachelet (MQ Plainpalais), Martine Barut (MQ Jonction), Virginie Estier (UAC), Mapi Fleury (MQ Plainpalais), Patricia Gaehwiler (MQ Asters-Servette), Anna Grigoryan (MQ Jonction), Manon Leutenegger (Association Le Chalet), Didier Roulet (MQ Chausse-Coq), Alexandre Thibaudeau (MQ Saint-Jean), Pascal Thurnherr (MQ Acacias), Frédéric Vallat (SJS).

J. Oudard présente le thème : comment s'articulent la vie associative et les politiques publiques ? Comment faire travailler ensemble les deux formes de démocratie existante : la représentative, personnifiée par les autorités politiques et la participative aux fins de servir au mieux les habitants et les habitantes de cette Ville ? Comment les autorités et le monde associatif élaborent une forme de contrat ? (on ne parle pas dans ce cas du contrat de prestations). Même si des associations ne relèvent pas de la FASE, mais reçoivent une subvention, le problème se pose de la même manière pour l'ensemble du tissu associatif.

Pour un représentant de comité (Pascal Thurnherr), l'articulation entre les associations et les politiques publiques dépend en premier lieu du sens de ce qu'on fait. Deux logiques existent :

- Soit ce sont les besoins des politiques publiques qui viennent en premier, comme par exemple, le besoin de mener une action envers la jeunesse et les personnes victimes d'exclusion, etc. Dans ce cas, on attend que le monde associatif réponde aux attentes des autorités.
- Soit c'est le monde associatif qui définit les besoins, et les politiques publiques appuient les projets du monde associatif.

Selon lui, au sein des Maisons de Quartier, il semble que les deux logiques puissent cohabiter.

Plusieurs représentants de Maisons de Quartier soulignent que le cadre institutionnel n'est plus satisfaisant et ne permet plus d'établir une relation de partenariat :

- le cadre du contrat de prestations est trop restrictif et oblige à correspondre à des critères, alors que le lien devrait exister sur la base de valeurs.
- Le partenariat doit être conclu sur une durée plus longue que celle du politique, car l'engagement citoyen dans les comités se fait sur le long terme,

- Depuis que les centres ont perdu la majorité au conseil de fondation de la FASE en 2008, ils se sentent menacés, ils trouvent que la relation partenariale a été remplacée par un rapport de forces, et ont le sentiment d'être au service de la FASE et non l'inverse, comme cela devrait être. Par conséquent, le personnel s'est retiré du Conseil de Fondation,
- Malgré la nécessité de travailler en réseau, il faut être attentif à préserver la spécificité des Maisons de Quartier, d'où l'inquiétude à la perspective d'intégrer de nouveaux acteurs comme Rinia et la BàB-Via, à la FLCR et à la FASE.
- Les comités et le personnel sont inquiets de la multiplication des niveaux hiérarchiques à la FASE.

Par ailleurs, d'autres soulignent que la discussion de l'ensemble des centres avec les partenaires politiques est acquise (ce n'est plus un dialogue en bilatéral). Le cadre cantonal est donné, mais les Maisons de Quartier ont plus ou moins de soutien à ce qu'elles proposent.

Pour J. Oudard, on peut voir -notamment avec l'exemple des acteurs culturels- que la relation d'autorité de l'administration avec ses subventionnées est dépassée. Si cette dernière travaille pour les magistrats élus qui ont des objectifs définis, elle croit, en revanche, à une approche partenariale. La question-clé étant : comment définit-on les besoins ? Qui a les compétences de le faire ? Sans oublier que plusieurs acteurs interagissent au sein des MQs : les comités, les travailleurs sociaux, la FASE et les autorités politiques (Ville et Canton).

Pour F. Vallat, la Ville de Genève priorise une logique de partenariat. L'enjeu est de ne pas se transformer en supplétif de l'administration, tout en étant dans une logique de « rendre compte ». La politique de la magistrate, Mme Alder, c'est que l'administration ne peut pas et ne doit pas tout faire. Les habitants peuvent trouver des solutions par eux-mêmes.

La Ville de Genève a conclu des conventions tripartites avec les Maisons de Quartier, et la coordination CCV est l'espace d'interlocution privilégié. Mais, en raison des dimensions du territoire de la Ville, il s'agit de penser l'action publique par quartier. Or, les Maisons de Quartier ne sont pas le seul interlocuteur pour réfléchir à l'action de proximité.

Par ailleurs, s'il est important de respecter l'autonomie des associations, il arrive parfois que ces dernières soient confrontées à des crises institutionnelles.

Dans le cadre de la répartition des tâches entre canton et communes, il existe une proposition du Conseil d'Etat de municipaliser la FASE. Ce n'est pas la proposition de la Ville de Genève, mais si cette option existe, il faudra en discuter.

Des membres de comités soulignent les difficultés rencontrées parfois dans la gestion. Comment ne pas trop se décharger sur la société civile ? Des règles du jeu doivent être définies.

Pour J. Oudard, il importe de s'interroger sur la manière dont nous répondons aux besoins de la population. Nous parlons tous d'intégration sociale, mais qu'est-ce qu'on entend par là ? Par exemple, nous avons de la peine à réunir des informations sur la réalité des 15-25 ans et la manière dont ils fréquentent nos équipements pour pouvoir planifier des équipements pour cette classe d'âge. Comment la population nous transmet-elle ses besoins ?

Pour certains représentants des comités, leurs membres représentent les différentes catégories de population. Le comité représente le quartier. Pour d'autres, le comité ne représente pas le quartier de manière exhaustive, mais une partie. Les besoins sont aussi relayés par les habitants qui fréquentent les activités des Maisons de Quartier. Il s'agit de ce qui est vécu sur le terrain, et non pas de statistiques. Quand des demandes se superposent, des choix sont faits en séances de comité. On pourra notamment favoriser une activité qui s'adresse à des jeunes en difficulté. C'est ce qu'a fait la Maison de Quartier de Saint-Jean qui a œuvré pour mettre sur pied une structure d'accueil libre des 15-25 ans. Cette dernière est aujourd'hui en lien avec les TSHM et BàB-Via.

Si chaque Maison de Quartier pose déjà un diagnostic dans le cadre de son projet institutionnel, la Ville de Genève a le souci de renforcer les liens avec les différents acteurs. Il est donc important de poser des diagnostics partagés avec l'ensemble du tissu associatif.

Pour l'UAC, les coordinations et diverses plateformes qui existent dans les différents quartiers, dont certaines sont menées par les Maisons de quartier (coordination des Eaux-Vives, collectif Collage à la Vieille-Ville, etc) sont un espace privilégié pour poser un diagnostic partagé entre différents acteurs des quartiers : associations d'habitants et collectifs parfois informels mais engagés sur des questions précises, associations thématiques engagées dans le quartier, institutions, communautés religieuses, etc.

Pour la Maison de Quartier de la Jonction, le processus est intéressant, mais il faut être attentif à ce que le diagnostic final ne soit pas le plus petit dénominateur commun. Un diagnostic doit rester « multifacettes ».

Compte-rendu : Virginie Estier

## Habitants gestionnaires et/ou acteurs

Animation de l'atelier : Michel Monnier (Infor Jeunes)

Membres du groupe : Gabriel Barta (MQ Acacias), Claude Bodmer (FCLR), Coé Blanchard (MQ Pâquis), Nelson Bras Gonçalves (MQ Pâquis), Nuno Carvalho (Association ATB), Lara Cataldi (ECO), Corinne Chao-Blanco (SJS), Christine Dubrul (MQ Jonction), Fabien Fasel (MQ Jonction), Paola Ferretti (FASe), Jean-Marc Goy (MQ Saint-Jean), Christophe Henchoz (Association Le Chalet), Elena Ippoliti (Association Pré-en-Bulle), Marina Janssens (Association des habitants de la Concorde), Catherine Vasquez (MQ Champel), Catherine Vionnet (MQ Eaux-Vives).

La rencontre commence par une intervention de Marina Janssens, de l'Association des habitants de la Concorde :

- L'adhésion à la FCLR de l'Association induirait beaucoup de temps de gestion
- La gestion des RH est compliquée si le Comité a peu de pouvoir effectif par rapport aux professionnels (ASC).
- Il est évoqué un besoin de repenser le partenariat entre les habitants, la Ville de Genève, la FASE et les professionnels afin de redistribuer les cartes.

Intervention de Gabriel Barta, de la Maison de Quartier des Acacias :

- Les ASC prennent en charge ce rôle de gestionnaire, mais laissent la porte ouverte au Comité pour en prendre en charge une partie.
- Si le Comité ou certains de ses membres veulent s'atteler à la gestion, cela dépend des compétences et de la volonté de chacun de ses membres. Chaque Comité suscite sa propre dynamique.
- Une des fonctions du Comité est de donner les axes stratégiques et de donner l'impulsion pour arriver au terme des projets souhaités.

Claude Bodmer de la FCLR souligne la « géométrie variable » de l'attribution des tâches selon les Comités. Néanmoins, il existe un besoin de formaliser la délégation des tâches à l'équipe professionnelle et au Comité.

Jean-Marc Goy de la Maison de Quartier de Saint-Jean informe l'assemblée que la FCLR peut aider à construire et clarifier les rôles selon les compétences des membres de Comité.

Paola Ferretti, coordinatrice de région FASE :

- La FASE accompagne les nouveaux projets (Les Ouches) et les gestions de crise en partenariat avec la FCLR et le SEJ.
- Le Comité ne doit pas être noyé sous les projets institutionnels (PI), les ressources humaines (RH) et la gestion financière. Certains Comités sont épuisés par les tâches de gestion et ne cherchent pas d'aide. Les professionnels n'informent pas toujours des problèmes rencontrés.
- Cela pose la question de la subsidiarité.

Marina Janssens, de l'Association des habitants de la Concorde :

- jusqu'où va la liberté des Associations, en sachant que les PI sont validés par la FASE ? Les projets d'animation ne correspondent pas toujours.

Paola Ferretti rappelle que le FASE ne s'est jamais opposée à des projets.

Jean-Marc Goy (MQSJ) rappelle que le rapport entre les bénévoles, les ASC d'une part, la FASE et les communes d'autre part est inégal. Le rapport de force au Conseil de Fondation a été volontairement changé par le politique, à la demande du président de la FASE et des représentants des Communes. Ce n'est pas par hasard si les représentants du personnel et des membres de comité bénévoles sont devenus minoritaires autour de la table du conseil de Fondation.

Catherine Vasquez de la Maison de Quartier de Champel :

- il existe un problème de valeurs et d'engagement entre le Comité et les ASC, le Comité s'investissant de façon « mondaine » et ne participant que peu à la gestion, ce qui produit des tensions.

Elena Ippoliti du Comité Pré-en-Bulle :

- L'organisation d'un Comité peut inclure des commissions dévolues à la gestion et des membres davantage actifs dans les événements.

Lara Cataldi du Service des écoles de la VGE (ludothèques et restaurants scolaires) :

- Les comités doivent être proches des habitants du quartier. Leurs tâches peuvent varier en fonction des intérêts ce qui implique aussi une certaine flexibilité des équipes professionnelles qui doivent s'adapter aux forces et faiblesses de leur comité.
- Ceci étant, il ne faut pas oublier qu'on se situe dans un cadre légal qui détermine notamment les rôles et responsabilités des comités.
- Il semble important que tant les comités que les professionnels soient conscients du cadre institutionnel et légal dans lequel ils se trouvent. C'est à partir de cette connaissance qu'on peut appréhender l'espace de liberté, penser les projets et actions.

Christophe Henchoz, Association du Chalet :

- les membres d'un Comité ne sont pas forcément habitants, mais portent un intérêt pour le projet quel qu'il soit.
- Le rôle d'un Président est de valoriser le travail et la contribution de chacun des membres, qu'il soit plutôt « gestionnaire » ou « événementiel ».

Nelson Gonçalves de la Maison de Quartier des Pâquis :

- Il faut définir ce qu'est être acteur de l'Association
- Quand un ASC confie des missions aux bénévoles du Comité, des tensions peuvent apparaître. Il y a des enjeux de légitimité qui touchent les professionnels. Le Comité peut toutefois décharger les ASC en cas de besoins. Les rôles doivent être clairement déterminés.

## Maison de Quartier des Eaux-Vives :

- Il y a des tensions à de multiples niveaux dans les MQ entre sens de l'action et gestion de l'action.
- Il peut y avoir une sur-responsabilisation des membres des comités (par exemple le trésorier). Ce sont des jeux de pouvoir qui peuvent générer des malaises entre professionnels et comité.
- Quand on travaille sur le sens, on ne peut pas qu'avoir du plaisir. Le Comité et les ASC doivent en tenir compte.

## Pistes : Clarifier les rôles en Comité et ASC

- o Que déléguer aux comités / ASC ?
- o Quelle confiance construire et comment entre Comité et ASC ?
- o Quelle motivation chez les membres des comités (ceci éclaire le sens) ?

## Nuno Carvalho du Comité de l'Association ATB

- Faire partie d'un comité permet aux habitants de réaliser tout le travail des ASC qui ne peut pas être perçu autrement. Cela change complètement le regard des habitants sur les ASC et les jeunes.
- Il est important que les comités soient composés par des habitants non issus du social, de classes sociales et de métiers différents, car ils apportent une vision différente aux professionnels.

## Christine Dubrul du Comité de la Maison de Quartier de la Jonction :

- Y-a-t-il suffisamment d'information et de promotion sur les activités déployées par les Maisons de Quartier ? Ces informations ont l'air parfois trop confidentielles.

## Retour oral

### Constats

- Les situations et questions sont différentes selon l'histoire des Associations
- Il y a différentes motivations quant au pourquoi on s'engage dans un Comité d'association (envie d'être acteur et/ou gestionnaire).
- Il y a plusieurs formules de fonctionnement possible en VGE
- Les champs de tensions entre ASC et Comité sont positifs ; ils permettent de construire des projets d'animation au plus près des besoins des habitants.

### Pistes pour l'avenir

- Respecter les intérêts, les implications et les disponibilités des bénévoles membres des comités associatifs = géométrie variable à respecter = le personnel des MQ doit aussi s'attendre à devoir s'adapter à la géométrie variable des comités.
- Sonder les motivations des membres des comités pour ne pas avoir trop de surprises
- Clarifier les rôles des membres du comité et des équipes de professionnels
- Questionner sans cesse les contraintes et les libertés des PI pour pouvoir évoluer = les lois ne sont jamais immuables !

## L'association et le quartier

Animation de l'atelier : Stéphanie Baron-Levrat (SOC)

Membres du groupe : Ester Ara (MQ Pâquis), Jacques Bergholz (Association Le Chalet), Sebastien Cramer (Association Pré-en-Bulle), Claudio Deuel (DEJ), Astrid Hutter (Association des habitants de la Concorde), Viviane Immelé (CL Franchises), Vitor Marante (MQ Asters-Servette), Patricia Moret-Calpini (MQ Asters-Servette), Joseph Novacsek (MQ Acacias), Marie-Louise Schneeberger (FCLR), Pierre Varcher (MQ Saint-Jean)

Les comités de MQ sont-ils représentatif de la population d'un quartier ?

La question sous-entend qu'un comité de MQ devrait être représentatif de toute la population du quartier.

Pourquoi ?

- Pour que la MQ puisse toucher tout le monde.
- Car c'est un acte de foi

La représentativité c'est :

- Que les membres du comité habitent le quartier
- Que toutes les couches sociales soient représentées (aspect social)
- Que les gens soient de tous les coins du quartier (aspect géographique)

Mise en débat, cette hypothèse n'est pas jugée pertinente par tous les participants dont certains estiment que la recherche de représentativité est une fausse piste. Les gens qui s'engagent dans les associations de MQ, et a fortiori dans les comités, le font par engagement : une MQ n'a de sens que si elle travaille au mieux-vivre ensemble dans les quartiers en développant des possibilités d'actions pour les habitants. Le postulat est qu'il « faut faire en sorte que ça tienne ensemble pour les gens qui vivent là et que, sans action, les forces sociales et économiques actuellement en oeuvre vont non seulement rendre difficile le vivre ensemble, mais surtout tendre vers des discriminations, des ségrégations, de l'isolement individuel ».

Donc les gens qui s'engagent dans les comités le font pour qu'il y ait du lien et que ça tienne, il n'y a dès lors pas besoin de représentativité. Se regroupent des gens qui ont la même vision qu'ils soient de gauche, de droite, d'autres cultures, etc., même s'ils sont minoritaires.

Les comités sont des regroupements de gens qui se sentent rattachés à leur quartier et qui se sentent engagés pour que ça tienne ensemble dans une perspective de démocratie et d'égalité. Dans cette dimension d'engagement, il est plus intéressant d'avoir 3 personnes qui s'engagent que 20 qui s'en foutent ou qui vont rentrer dans des quotas prédéfinis.

Le débat s'engage ensuite sur les manières d'inciter les habitants à s'engager : on aimerait que les habitants se sentent concernés et s'investissent. Une membre de comité dit qu'elle n'habite pas le quartier mais se sent investie et impliquée et qu'elle a envie d'œuvrer pour cet endroit.

Pour certains centres, il faut agir avec une catégorie précise d'habitants : ce sont essentiellement des parents qui s'engagent.

D'autres estiment qu'il y a plein de moyens d'attirer les habitants à participer à des actions et finalement à les faire aussi participer à des réflexions.

Nous avons besoin des gens du quartier, car c'est leur lieu de vie et qu'ils connaissent leurs besoins mais il faut aussi rester ouvert à ceux qui viennent d'ailleurs.

La mixité est intéressante, car les habitants sont au cœur de la vie du quartier et les personnes qui n'y vivent pas ont un regard extérieur. Les 2 ensembles se complètent bien.

Ces considérations conduisent le groupe à s'interroger sur la notion de quartier, il y a des centres qui se trouvent à cheval avec d'autres quartiers, ou avec des frontières très larges et/ou floues. Dans ce cas, il est difficile de travailler ou de définir une logique de quartier. C'est plutôt alors la mixité qui va être représentative et le travail consistera davantage à créer le lien ou du lien avec les spécificités de chacun-ne ainsi que les autres acteurs du quartier (associations, UAC, écoles, etc.). Mais, relève un participant, l'important, c'est que les personnes qui viennent et s'engagent dans la MQ « se sentent du quartier », aient un lien subjectif avec lui.

Comment faire pour attirer les gens ? Les motiver à venir dans un comité ?

- Pour les animateur-trices c'est difficile de faire de la pub car dire « c'est sympa, viens ! » n'est pas du tout la réalité face à la charge de travail du comité et la complexité des sujets.

- Pour un participant, c'est un travail de « porte à porte ». Il y a ceux qui viennent pour caser leurs enfants, alors on peut expliquer aux gens qu'ils peuvent être membres sans être vraiment actifs, mais c'est déjà un engagement qui consiste à dire « je trouve intéressant ce que vous faites, je pense important que ça se fasse et je vous soutiens ». Puis, gentiment, essayer de les faire s'engager sur des choses ponctuelles et délimitées avec des thèmes précis. Ensuite, voir s'ils veulent pousser plus loin. Il faut utiliser les intérêts et les compétences de chacun et permettre à tout un chacun de pouvoir construire de nouvelles compétences.

- Les gens sont prêts à s'engager pour du ponctuel, mais pas pour les lourdeurs de la paperasse et des réunions. Attention : face aux lourdeurs qui peuvent faire peur, il y a des aides possibles, des soutiens de la part de la FCLR et de la FASE. Néanmoins, quand les habitants ont un projet et se rendent compte de la longueur de la procédure, dont bien des fois leurs enfants ne bénéficieront même pas, il est difficile pour eux de garder la motivation et de rester impliqués (ex : création de MQ).

- Un élément important préalable à l'engagement de nouvelles personnes est celui de la visibilité de la MQ. Il faut garder une visibilité, garder l'ancrage dans le quartier et aller chercher les gens même si l'association vit ses plus belles années et qu'elle pourrait se dispenser de penser au renouvellement de ses membres.

A Pré en Bulle, il n'y a pas de lieu, mais seulement des bureaux. Animateurs et association sont donc mobiles et toujours sur le terrain à différents endroits du quartier. Leur visibilité est donc très importante dans l'ensemble du quartier.

Autre élément de visibilité, les fêtes sont des actions qui attirent le plus de monde. Mais si les gens sont preneurs, le risque est qu'ils ne soient que de simples consommateurs et qu'ils ne se posent même pas la question ou pas trop sur qui fait quoi et pourquoi.

Souvent les MQ sont perçues comme un service qui les rend visibles, mais sans que les usagers sachent que, derrière, c'est une association de quartier qui oeuvre. Il faut donc faire un gros travail pour que les gens comprennent la différence avec un service étatique ou communal.

Aux Pâquis, avec le contrat de quartier comme outil, beaucoup d'habitants, d'associations et de commerçants participent, et du coup cela donne aussi une visibilité et un ancrage utile à la MQ.

- Enfin, et peut-être le plus important, la notion de plaisir pour les membres des comités est fondamentale, car les gens s'engagent pour autant que ça réponde à leurs attentes.

Peut-être que si l'organisation du fonctionnement du comité se fait en attribuant certaines tâches spécifiques à certains, ça allège la charge de chacun et on peut rester dans les plaisirs de débattre.

Ce devrait être un plaisir que de s'engager, de contribuer, de mettre en place des actions, de rentrer aussi, suivant les centres, dans une idée d'éducation populaire.

Quelqu'un a dit : « si un membre de comité s'ennuie au comité c'est qu'un anim. a mal bossé »...

Attention, la notion de plaisir n'est pas forcément liée à l'idée de gaudriole. Il y a différentes variantes dans la notion de plaisir.

Il y a aussi la notion d'être utile à quelque chose. Or, parfois, certains membres de comité peuvent ressentir l'impression de ne servir à rien...

## L'association et la diversité

Animation de l'atelier : Hossam Adly (A21)

Membres du groupe : Richard Noli (Créateliers), Veronika Barta (MQ Acacias), Lucas Vizcaino (MQ Acacias), Héloïse Rougemont (Association ATB), Jean-Pierre Guye (Association Le Chalet), Arianne Riesen (MQ Chausse-Coq), Julien Amey (MQ Jonction), Patrick Brunet (MQ Jonction), David Aymon (MQ Saint-Jean), Ramsès Armanios (MQ Saint-Jean), Francine Koch (SJS), Franchesca Cauvin (SJS), Adriana Sa-Barretto (UAC), Bernard Dosso (FCLR).

Les rubriques du canevas sont les suivantes

### 1. Présentation

La diversité est présentée comme une valeur fondamentale de l'animation socioculturelle et constitue l'un des cinq points du contrat de prestations. L'idée de l'atelier est de faire remonter nos impressions, en nous basant sur nos expériences professionnelles, autour de la question de la diversité.

#### 1.1. Observations

La diversité humaine, sociale, culturelle n'est pas une valeur, c'est une réalité, comme la biodiversité est la réalité de la nature.

Tout comme le vivre ensemble, la diversité ne se décrète pas : elle se suscite.

La diversité ne se cantonne pas à l'existence locale de différentes langues, ethnies, nationalités, « races » et cultures, elle concerne aussi, notamment, le sexe ou genre, les mœurs, l'orientation et l'identité sexuelle, l'âge, les convictions religieuses, les catégories socioprofessionnelles, le handicap...

La reconnaissance de la diversité n'est pas un besoin humain en soi. C'est un outil pour œuvrer à la justice sociale et soigner des blessures de type identitaire.

La diversité n'intéresse pas tout le monde.

Le bien commun peut demeurer flou, lorsque l'action ne semble pas suffisamment spécifique.

La faible représentation de la diversité dans les comités peut être un frein au développement des idées, parce qu'elle peut générer, si ce n'est une pensée uniforme, en tout cas une réflexion trop homogène.

La diversité ne relève pas uniquement d'une interrogation sociale. Il est possible de travailler sur elle, en proposant des programmes artistiques, en prêtant des structures à des artistes moins habituels, en créant des espaces pour un projet.

Les associations de centres sont à l'image de notre société, focalisant parfois le monde à travers des clichés. Genève est multiple et nous ne vivons pas beaucoup avec les autres, notamment en ce qui concerne l'intergénérationnel. Le travail social hors murs permet aussi de faire du bon travail.

Le trop plein et le vide... Dans quelle mesure ce que nous ne proposons pas laisse la place à quelqu'un ou à quelque chose de différent. Celui qui arrive peut-il trouver une place dans un environnement plein de meubles, de gens, de projets?

## 1.2. Enjeux

"Promouvoir la diversité culturelle, patrimoine commun de l'humanité..." (La déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001) et son corollaire, le dialogue, constituent un véritable enjeu dans le monde d'aujourd'hui.)

Aller au-devant des communautés qui tendent à se replier sur elles-mêmes.

Construire la mixité sociale en s'appuyant sur la réalité, la diversité.

Promouvoir l'addition des différences, l'apprentissage de l'autre, aider les personnes à découvrir leurs capacités et à développer leurs compétences.

Travailler collectivement à l'appropriation de valeurs et de règles.

Appréhender les différences, s'enrichir des expériences ainsi que des comportements des uns et des autres.

## 1.3. Exemples

L'ATB a un comité dont la proportion femmes/hommes est relativement paritaire. Ses membres ne sont pas élu-e-s sur la base de quotas, mais en fonction des projets prioritaires.

L'ATB s'occupe d'adolescent-e-s, mais la fréquentation des filles est très faible, comme dans beaucoup d'associations. À l'époque, une discussion avec une fille qui tentait de creuser sa place dans le centre, révéla qu'elle pratiquait fort bien la danse orientale, et, après réflexion, décision fut prise d'en créer un atelier qui a attiré de plus en plus de filles.

L'Association pour l'Animation des Acacias pense qu'il faut hétérogénéiser les comités, en améliorant la représentativité des groupes minoritaires (femmes, étrangers, catégories socioprofessionnelles...), afin d'enrichir la pensée collective.

Les créAteliers développent depuis leur origine leurs activités à partir de l'activité créatrice manuelle. Pour signaler l'ouverture du Square Monthoux, en 2013 et en 2014, l'association a fait appel aux parents des enfants et adolescent-e-s qui fréquentent ses activités pour traduire, en albanais, espagnol et portugais, les prospectus ainsi que les informations diverses nécessaires.

La Ville de Genève a constitué un jury composé de 7 communautés auquel sont soumis les projets de traduction.

La MQJ développe des activités artistiques et culturelles. Elle a récemment organisé deux soirées thématiques, respectivement sur le Vietnam et l'Italie. Elle propose aussi des cours de français.

La MQSJ est une des deux seules associations qui accueillent des aîné-e-s. Elle est aujourd'hui particulièrement préoccupée par deux sujets :

- Le retrait des assistantes et assistants sociaux de l'Hospice général qui s'occupaient de personnes émigrées et de personnes handicapées logeant respectivement dans deux immeubles; seule une assistance sociale est maintenue, à 20 %, pour faire de la gestion administrative.
- La question de l'intégration des Roms est discutée, mais il est difficile de surmonter les peurs et combattre les préjugés des autres usagers.

Donc, la MQSJ se retrouve à devoir se substituer aux autorités cantonales et communales pour travailler avec trois types de populations, déçues et méfiantes, qui sont assez difficiles à aborder.

Pré-en-Bulle axe ses activités sur sa mobilité et intervient sur projet dans divers quartiers. La culture hip-hop rassemble des personnes de tous horizons, elle fédère bien.

## **2. Contraintes**

### **2.1. Contraintes contextuelles**

Favoriser la diversité et prévenir les discriminations bouleversent parfois l'organisation d'une association, d'un quartier et bousculent les mentalités bien ancrées, respectivement, de ceux qui la fréquentent, qui y travaillent et qui y habitent.

Un regard réducteur sur la diversité des cultures, des us et coutumes, des convictions, des religions, etc., peut générer la défense et l'exacerbation de tous les communautarismes et tous les individualismes.

Une population majoritaire dans un quartier peut entraver, volontairement ou pas, le travail sur la mixité sociale.

### **2.2. Contraintes structurelles**

On constate des obstacles ou résistances d'ordre culturel, organisationnel et politique, notamment, une pression (objective et subjective) des autorités (qui poussent vers une "uniformisation" des pratiques).

La diversité en termes de capital culturel ou socioprofessionnel peut parfois occasionner des jeux de pouvoirs entre membres de comités, d'associations et de communautés. Dès lors, il est essentiel de permettre aux autres de découvrir leurs capacités.

Un comité peu diversifié peut avoir tendance à développer des accords tacites, parce qu'il a le sentiment d'être représentatif.

Peu de personnes s'investissent dans les comités, parce que leurs membres doivent intervenir dans un environnement de plus en plus complexe qui laisse à penser que d'importantes connaissances sont nécessaires. Le cadre actuel laisse peu de place à la diversité, puisqu'il tend à valoriser la standardisation et le contrôle. Il est de plus en plus normatif. Les règles du jeu se sont inversées. Au départ, les MQ se sont construites sur la base d'une volonté citoyenne. Des petits groupes se fédéraient à partir d'un projet. Aujourd'hui, la situation est autre, puisque les gens prennent place dans un environnement très structuré et exigeant. Les séances de comité sont phagocytées par les questions de gestion. Ce qui est proposé ne fait plus sens.

Le travail sur la diversité requiert du temps et ne peut découler que sur des projets à long terme.

### **2.3. Contraintes économiques ou socioculturelles**

Les contraintes économiques ou socioculturelles sont identifiées au niveau des mauvaises conditions de travail et de vie, du mal logement, de la misère ou de l'extrême pauvreté, de la faible instruction, de l'analphabétisme ou de l'illettrisme, de la déscolarisation, de l'échec scolaire, du chômage, sans compter la clandestinité, etc.

### **3. Propositions, perspectives, actions concrètes. Quelles pistes?**

Mettre nos discours en adéquation avec nos actions.

Éviter d'élaborer un catalogue de la diversité et des actions qui lui sont liées, pour éviter de l'enfermer dans des catégories... à nouveau.

Résister aux pressions diverses qui poussent à l'"uniformisation" des pratiques.

Aller vers l'autre ou l'accueillir avec bienveillance, tisser des liens et engager le dialogue, représentent le socle des projets des associations de centres.

Accueillir la diversité demande d'être curieux et dans l'acceptation de ce que les gens sont, de sorte à ne pas transformer la diversité en « minorités visibles ».

Sans abandonner ni les projets associatifs ou institutionnels ni les programmes d'actions, conserver un certain espace pour accompagner les individus et les groupes vers la conviction qu'ils ont des compétences et des propositions intéressantes. Il s'agit donc de suivre les principes de l'animation socioculturelle.

Travailler davantage en partenariat avec d'autres associations regroupant des populations peu présentes dans les MQs.

Constituer des commissions, composées de membres du comité, de personnes membres ou non de l'association de centre, d'un animateur ou d'une animatrice, pour travailler sur des projets particuliers, permet de développer le travail participatif et le goût de l'organisation.

Responsables de la restitution : Héloïse Rougemont et Richard Noli